

- 1 - FICHE D'INSCRIPTION : à compléter recto-verso
- 2 - FICHE D'URGENCE : à compléter
- 3- FICHE INSCRIPTION SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE 2017/2018 : à compléter
- 4 - FICHE INTENDANCE : à compléter + veuillez y agraffer un R.I.B.
- 5- DOSSIER CANTINE : à compléter (même si vous n'êtes pas demi-pensionnaire)
- 6 - Fournir : - 4 photos d'identité
- la photocopie de votre relevé de notes du baccalauréat
- si vous êtes boursier, la photocopie de votre notification de bourse 2017/2018
- 7- Attestation JAPD (si vous êtes de nationalité française)

ÉTUDIANT

NOM _____ Prénom(s) _____

Sexe : MASCULIN FEMININ Nationalité _____

Date et lieu de naissance |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|_| Pays _____ Département |_|_| Commune _____

Adresse _____ CP |_|_|_|_|_| Ville _____

N° appartement ou n°boîte aux lettres _____

☎ portable |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Adresse mail : _____@_____

RESPONSABLE LÉGAL 1

RESPONSABLE LÉGAL 2

NOM - Prénom _____	_____	_____
Lien de parenté avec l'étudiant _____	_____	_____
Adresse _____	_____	_____
☎ domicile _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
☎ travail _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
☎ portable _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse mail _____@_____	_____@_____	_____@_____
Situation professionnelle _____	Profession _____ <input type="checkbox"/> DEMANDEUR D'EMPLOI <input type="checkbox"/> RETRAITÉ <input type="checkbox"/> AUTRE	Profession _____ <input type="checkbox"/> DEMANDEUR D'EMPLOI <input type="checkbox"/> RETRAITÉ <input type="checkbox"/> AUTRE
Nombre total d'enfants à charge _____	_	_
Nombre d'enfants à charge en lycée ou collège public : _____	_	_
Autorisez-vous la communication de votre adresse aux associations de parents d'élèves ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

**PERSONNE À PRÉVENIR
EN CAS D'URGENCE**

NOM - Prénom _____

Lien de parenté avec l'étudiant _____

☎ domicile : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ☎ portable |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

☎ travail |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Date _____ Signature _____

SCOLARITÉ 2016 - 2017

Nom et adresse de l'établissement : _____

Classe _____ LV1 : _____ LV2 _____

SCOLARITÉ 2017 - 2018

ANGLAIS (LV1 obligatoire) OUI NON

ESPAGNOL (LV2 facultative) OUI NON

Êtes-vous redoublant de la 1^{ère} année de BTS ? OUI NON

AFFILIATION SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

L'affiliation à la sécurité sociale étudiante est obligatoire et sera effectuée par le lycée.

Veillez renseigner les informations ci-dessous :

Numéro de sécurité sociale : |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| - |__| |__|

Centre Payeur choisi : 601 LMDE (lmde.fr) 617 SMEREP (smerep.fr)

Votre statut : Cotisant (le chèque correspondant vous sera demandé le jour de l'inscription) *

Boursier (fournir notification de bourse)

Assuré moins de 20 ans

CAS SPÉCIFIQUES :

Étudiant âgé de 16 à 19 ans dans l'année universitaire : Affiliation obligatoire, vous êtes dispensé du paiement de cotisation sur présentation de l'attestation d'ouvreur de droit (père, mère, tuteur) vous faisant apparaître en tant que bénéficiaire.

Étudiant boursier : Affiliation obligatoire, vous êtes dispensé du paiement de cotisation sur présentation de l'avis de bourse pour l'année à venir ou de l'année précédente.

Étudiant étranger de l'EEE : Vous êtes dispensé d'affiliation au régime étudiant sur présentation d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) ou de son certificat de remplacement, valide le jour de la rentrée. A défaut, votre affiliation au régime étudiant est obligatoire et payante.

Étudiant étranger hors EEE : Votre affiliation au régime étudiant est obligatoire et payante.

Étudiant salarié : Vous êtes dispensé d'affiliation si votre CDD ou CDI couvre toute la période universitaire, soit du 01/09/17 au 31/08/18, et que vous effectuez un temps de travail d'au moins 600h/an ou 150h/trimestre. Votre dispense d'affiliation s'effectue sur présentation de votre contrat de travail, avenants, et de vos 3 derniers bulletins de salaire, faisant apparaître votre date d'embauche, la durée du contrat et le nombre d'heures effectuées. A défaut, votre affiliation au régime étudiant est obligatoire et payante.

Étudiant marié, pacsé ou en concubinage : Vous êtes dispensé d'affiliation si votre conjoint, concubin ou partenaire lié par un "PACS" est affilié à un autre régime que les régimes des étudiants et des travailleurs non salariés non agricoles. Votre dispense d'affiliation s'effectue sur présentation de l'attestation de droits où vous figurez en tant qu'ayant droit.

RÉGIMES DÉROGATOIRES :

Travailleur non salarié* (artisan, commerçant, profession libérale) : Sécurité sociale des parents jusqu'à 19 ans, affiliation obligatoire lors de l'année université de votre 20^{ème} anniversaire.

Régimes spécifiques* (Clercs et employés de notaires, Cultes, EDF-GDF, Militaires, Mines, RATP, Sénat) : Sécurité sociale des parents jusqu'à 19 ans, affiliation obligatoire lors de l'année université de votre 20^{ème} anniversaire.

Autres régimes spécifiques* (Assemblée nationale, Marine marchande (ENIM), Grand port de Bordeaux) : Sécurité sociale des parents jusqu'à 20 ans, affiliation obligatoire lors de l'année université de votre 21^{ème} anniversaire.

Fonctionnaire international : Sécurité sociale des parents sur présentation de l'attestation de droits où vous figurez en tant qu'ayant droit.

SNCF* : Sécurité sociale des parents jusqu'à 28 ans.

(*) : le montant de la cotisation sera connu début juillet lors de sa parution au Journal Officiel

